le journal du Lion
toute l'actualité sur : **www.leliondangers.fr**

Le Lion d'Angers
Janvier/Février 2014

N°1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2014

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2014

(voir notre dossier page 9)

>> actualités

L'hôtel de ville rénové p.4

>> le Lion évolue

L'entretien de la végétation des cours d'eau p.15

>> cahier des associations

Voyage humanitaire à Madagascar pour 9 jeunes ... p.19

L'agenda ..... >> page 2

L'édito ..... >> page 3

Actualités ..... >> pages 4-7

Le Dossier ..... >> pages 9-12

Le Lion évolue ..... >> page 15

Vivre au Lion ..... >> pages 16-17

Cahier des Associations ..... >> page 19

Nous y étions et vous ? ..... >> page 20

>> l'agenda

Janvier		Février	
4	Vœux à la population, à 11h, à l'espace Emile-Joulain	**3**	Conseil municipal à 20h30 en mairie
6	Conseil municipal à 21h en mairie	**15**	Fin du recensement officiel de la population lionnaise
7	Début du changement de fréquence de collecte des ordures ménagères : tous les quinze jours les semaines paires	Mars	
16	Début du recensement officiel de la population lionnaise	**23**	1er tour des élections municipales, bureaux de vote à l'espace Emile-Joulain
17	Dernier jour pour les associations pour déposer en mairie leur demande de subvention	**30**	2nd tour des élections municipales, bureaux de vote à l'espace Emile-Joulain
17 et 18	Portes ouvertes du collège François d'Assise, le 17 de 18h à 20h et le 18 de 9h30 à 12h30		
18	Portes ouvertes du collège du Val d'Oudon de 9h à 12h30		
19	Loto du CSL handball à l'espace Emile-Joulain, ouverture des portes à 12h		

Le prochain Journal du Lion sera distribué début mars.
Vous pouvez transmettre
vos propositions d'article **jusqu'au 24 janvier 2014** *à :*
communication@leliondangers.fr

Bonne année

Vous avez entre les mains le premier bulletin municipal de l'année 2014. C'est l'occasion de vous présenter des vœux les plus sincères pour une nouvelle année pleine de sérénité, de réussite, d'espérance pour vous et vos proches et de chaleur humaine pour les plus démunis. Bonne année également pour notre commune.

En feuilletant ce présent « Journal du Lion » vous prendrez connaissance des sujets qui nous concernent tous en ce début d'année.

Un nouveau recensement va se dérouler du 16 janvier au 15 février. Les modalités vous sont expliquées dans le dossier central, son importance aussi. Ses résultats permettront de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de notre ville, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives.

La route de Vern-d'Anjou poursuit son sérieux lifting consistant en la séparation et rénovation des réseaux d'eau, l'enfouissement des réseaux aériens, le remplacement des feux tricolores par un rond-point, la réalisation d'un nouvel accès au lotissement de Durval. Toutes les indications vous sont données pour connaître ces importants travaux.

L'accueil de la mairie a été totalement revu pour offrir un meilleur service aux habitants et économiser les frais de fonctionnement. Un article vous permet de découvrir ces changements.

Autre grande nouveauté aussi en ce début d'année : la modification de la fréquence de collecte des ordures ménagères. Un changement sur lequel il est important d'informer pour bien comprendre.

Les autres rubriques du « Journal du Lion » vous donneront une vision de la vie sur notre territoire.

Bonne lecture et bonne année 2014.

Michel Bourgeais,
Adjoint au Maire
Délégué à la communication

Magazine municipal d'information
Place Charles-de-Gaulle - 49220 Le Lion-d'Angers - Tél. 02 41 95 30 16
e-mail : mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr

Directeur de la publication : Étienne Glémot.

Rédacteur en chef : Michel Bourgeais.

Comité de rédaction :
Isabelle Charraud, Marie Jamet, Aline Lejoly, Annie Orhan, Céline Pommier, Isabelle Prat, Emmanuel Renou, Hélène Galon.

Maquette & conception : Pour Qui Pourquoi ?

Impression :
Imprimerie Connivence, Angers - Imprim'Vert.
Papier recyclé – Encres végétales.

Régie publicitaire :
Imprimerie Connivence.
Contact : Catherine Auffret 06 89 07 60 57

Photos :
Services Municipaux

Tirage : 2100 exemplaires.

AMÉNAGEMENT

L'hôtel de ville rénové

Après 3 mois de travaux, le rez-de-chaussée de la mairie a rouvert ses portes au public début décembre.

L'ensemble des locaux administratifs de l'hôtel de ville, qui n'avait pas été modifié depuis 1988, a subi d'importants travaux de modernisation. Accessibilité, sécurité, conformité aux normes, amélioration des conditions d'accueil des administrés, redistribution des bureaux… le bâtiment de la mairie nécessitait d'importants aménagements.

❶ Le hall d'accueil agrandi facilite l'accès du public et améliore la confidentialité des échanges.

❷ Un espace aménagé permet de consulter plus facilement les documents officiels et de compléter les formulaires administratifs.

❸ L'accès à l'hôtel de ville et aux différents bureaux recevant du public est désormais entièrement conforme aux normes d'accessibilité.

❹❺ Alarmes anti-intrusion et détecteurs de fumée ont été installés pour sécuriser le bâtiment. Pour économiser l'énergie et obtenir une meilleure acoustique, les ouvertures du rez-de-chaussée ont été changées, les plafonds et l'éclairage ont été revus.

La route de Vern en travaux jusqu'en mai 2014

D'importants travaux sont réalisés sur la route de Vern sur une période d'environ 6 mois. Détails.

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement/eau pluviale et effacement des réseaux aériens sur la totalité de la route de Vern

Date des travaux : du lundi 28 novembre 2013 à mai 2014 par sections de voie

Circulation : circulation interdite sauf riverains sur la section concernée

La première section en chantier est située entre le rond-point Savard et les feux tricolores. Les prochains travaux seront réalisés du lundi 6 janvier au lundi 20 janvier 2014.

Remplacement du réseau d'eau potable sur une partie de la route de Vern, entre la rue des Mésanges et le rond-point de Vern

Date des travaux : effectués fin 2013

Aménagement d'un tourne-à-gauche permettant aux automobilistes d'accéder au lotissement de la ZAC Durval

Date des travaux : printemps 2014

Création d'un giratoire au croisement de la route de Vern avec l'avenue Jules Verne et le boulevard Halligon, en remplacement des feux de circulation existants

Date des travaux : printemps 2014

À noter :

Circulation interdite aux poids lourds sur la route de Vern (sauf transports scolaires) durant toute la durée des travaux,

soit du lundi 18 novembre 2013 à mai 2014

Les dates des travaux sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer notamment selon les conditions météorologiques.

Réalisation des travaux :

Mise en séparatif des réseaux : **entreprise Luc Durand**

Effacement des réseaux : **entreprise Juret**

Remplacement du réseau d'eau potable : **SIAEP**

Création du tourne-à-gauche : **Besnier Aménagement**

Renseignements :

>> Mairie du Lion-d'Angers
02 41 95 30 16

>> mairie@leliondangers.fr

Élections 2014 : mode d'emploi

VIE PRATIQUE

Date des élections et ouverture des bureaux de vote

Municipales : dimanches 23 et 30 mars 2014 de 8h à 18h

Européennes : dimanche 25 mai 2014 de 8h à 18h

À noter : des élections sénatoriales sont également prévues en septembre 2014 pour la moitié des sièges de sénateurs.

Nouveau lieu de vote

Pour répondre à l'augmentation du nombre de votants sur la commune (3026 inscrits au 6 décembre 2013) et pour faciliter l'accès du public, les bureaux de vote seront installés à l'espace Emile-Joulain, et non à la salle David d'Angers, comme indiqué sur votre carte d'électeur.

Votre numéro de bureau de vote (1 ou 2) reste néanmoins inchangé.

Pièce d'identité : présentation obligatoire pour voter

Seuls les documents suivants sont admis pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Carte d'électeur

Pour les prochaines élections, vous devez utiliser la carte d'électeur reçue en 2012.

Les personnes s'étant inscrites sur les listes électorales après mars 2012 recevront à leur domicile début mars 2014 leur carte d'électeur.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

L'établissement d'une procuration est gratuit. Pour cela, vous devez vous présenter au commissariat de police ou à la gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail, muni de votre pièce d'identité. Vous y remplirez un formulaire qui sera ensuite transmis en mairie.

Dépouillement

Vous souhaitez connaître les résultats des élections en direct ? L'opération de dépouillement, qui consiste à décompter les émargements, décompter les enveloppes de vote et dénombrer les votes, est réalisée sur place et en public. Le dépouillement débutera à la clôture des bureaux de vote, soit à 18h.

VIE PRATIQUE

Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours

À partir du lundi 6 janvier 2014, la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est effectuée une semaine sur deux dans chaque commune*. Au Lion-d'Angers, vos bacs seront collectés chaque mardi des semaines paires. En cas de besoins exceptionnels, vous pourrez évacuer le surplus de vos ordures ménagères en point d'apport volontaire. Pour cela, il suffira de présenter votre carte d'accès à la déchetterie, qui débloquera l'accès au conteneur (chaque dépôt en apport volontaire sera facturé).

* Ce changement de fréquence de collecte ne concerne pas les professionnels de l'alimentaire et les habitats collectifs.

Renseignements :

>> SISTO
02 41 92 52 72

Déneigement des trottoirs

Nous voilà rentrés dans l'hiver. Le froid s'est installé et les premières gelées ont fait leur apparition il y a quelques semaines déjà.

En cas de neige, nous vous rappelons qu'il appartient aux propriétaires et locataires de déneiger la partie longeant la façade de leur habitation, selon l'article L.2212-2 du code des collectivités territoriales. La sécurité des passants en dépend, merci pour eux !

ESA ÉLECTRO DIESEL SEGRÉ BOSCH Service
Gilles GROSBOIS
Mécanique générale
Electricité - Diesel
Flexibles hydrauliques
Fourniture - V.L. - P.L. - Agri. - Autoradio
C.B. - Téléphone - Alarme - Tatouage - Antivol
Outillage électrique - Réparation - Vente
Z.I. Étriché, Rue Jean Monnet - B.P. 60131 - **49501 SEGRÉ Cedex**
Tél. 02 41 92 22 94 - N° Vert 0800 602 289 - Fax 02 41 61 07 18
E-mail : segreelectrodiesel@wanadoo.fr

Elivia
Z.I. La Coudère
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02.41.21.21.21
Fax 02.41.21.13.40
Engagés par nature.
TERRENA LA NOUVELLE AGRICULTURE

Florence PAGERIE
COIFFURE MIXTE
Journée continue le samedi
32, rue du Général-Leclerc - LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 31 51

P. GIRAUD - A. MIGOT - N. DUPONT *Notaires associés*
vos interlocuteurs en matière de :
• droit immobilier • droit de la famille et des affaires
• ventes et achats de biens • gestion de patrimoine
Notaires
44, avenue de L'Europe - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 30 19 - Fax 02 41 95 81 43 - E-mail : etude.migotetassocies@notaires.fr
Nicolas DUPONT - Annexe : 28 Rue Pasteur - 49220 VERN D'ANJOU
Tél. 02 41 61 01 50 - Fax : 02 41 61 47 36 - E-mail : etude.dupontetassocies@notaires.fr
Site Internet : gmd-leliondangers-verndanjou.notaires.fr

PEUGEOT GARAGE Y. RAMAGE
Agent Peugeot
Tôlerie - Peinture - Mécanique générale
Vente de véhicules neuf ou occasion
toutes marques
Service dépannage - Prêt de véhicule gratuit
27 Route d'Angers
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02.41.95.30.40

LYCÉE PRIVÉ BOURG-CHEVREAU STE-ANNE
7, rue du 8 Mai 1945 - 49500 SEGRÉ Cedex
E-mail : bc.direction@wanadoo.fr
www.lycee-bourg-chevreau.paysdelaloire.e-lyco.fr
INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS AU 02 41 92 28 52 DÈS JANVIER
LYCÉE GÉNÉRAL (séries L, ES, S)
LYCÉE TECHNOLOGIQUE
Séries :
STL Sciences et Technologies de Laboratoire option : Biotechnologie
ST2S Sciences et Technologies de la Santé et du Social
STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
LYCÉE PROFESSIONNEL
• Mention Complémentaire Aide à domicile
• 3ème Préparatoire à la Voie Professionnelle
• Baccalauréats Professionnels :
- Commerce,
- Gestion et Administration
- Accompagnement, Soins et Services à la Personne
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
• **BTS** Comptabilité et Gestion des Organisations
• **BTS** Management des Unités Commerciales
• **BTS** Diététique
INTERNAT - EXTERNAT - DEMI-PENSION
Suivi personnalisé des élèves, notamment en Internat

PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardin
www.murmuredeaupaysage.com
MURMURE D'EAU
Tél. : 02 41 95 89 86
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

Artisan Peintre
Décoration
Revêtement sol & mur
Peinture façade
Didier GELINEAU
z.a de la sablonnière
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 32 86 77
Port. 06 19 60 86 48
siret. 434 472 247 00023

VIE ÉCONOMIQUE

« Le village artisan » : une réponse à vos projets de travaux

C'est en novembre dernier que Nicolas Tallandier a ouvert une antenne du « village artisan » au Lion-d'Angers. Son objectif : proposer une offre clé en main en matière de travaux. Cela commence par une mise en relation entre artisans, clients et partenaires. Le client, particulier ou entreprise dispose ainsi de l'ensemble des corps de métiers nécessaire à ses projets. En plus de cette mise en réseau, Nicolas Tallandier conseille et accompagne vos projets : quelles démarches effectuer ? Qui contacter ? À quelles aides puis-je prétendre ? En bref, il devient l'interlocuteur unique de vos travaux et vous enlève au passage une bonne dose de stress ! « Le village artisan » intervient sur tout type de travaux concernant votre habitation ou votre entreprise : rénovation, aménagement, mise en accessibilité, agrandissement… Les artisans adhérents au réseau se sont tous engagés à respecter une charte commune de qualité de service, l'image de marque de l'Artisanat étant l'une des valeurs que souhaite véhiculer le village. Parmi les membres du réseau, déjà trois artisans Lionnais ont rejoint Nicolas Tallandier.

Contact :
>> Le village artisan - Nicolas Tallandier
>> 06 09 03 14 27
>> ntallandier@levillageartisan.com
>> www.levillageartisan.com

À L'HONNEUR

Le label « Restaurant de qualité » pour L'Authentique

À peine un an après l'ouverture de leur restaurant L'Authentique, Éric et Ekaterina ont été distingués en novembre dernier par le Collège culinaire de France, organisation fondée par 15 chefs français reconnus internationalement, et coprésidée par Alain Ducasse et Joël Robuchon. Les restaurateurs lionnais ont obtenu le label « Restaurant de qualité » après avoir déposé un dossier. À la suite de cette première démarche, un contrôle anonyme de l'établissement a été effectué pour juger de la qualité des produits, du fait maison de la cuisine, de l'accueil de la clientèle, du service, et de la satisfaction générale.

Contact :
>> Restaurant L'Authentique
48 rue du Général Leclerc
>> 02 41 27 32 46.
>> www.restaurant-authentique.fr

VIE LOCALE

Les P'tits-Trotteurs, première micro crèche du Lion-d'Angers

Vous avez probablement remarqué cette maison remplie d'enfants, seule installée au beau milieu de la ZAC Jules Verne. C'est dans ces locaux que Nathalie Gautier, assistante familiale et Stéphanie Grimault, éducatrice de jeunes enfants, ont ouvert leur micro crèche Les P'tits Trotteurs le 18 novembre dernier.

« Notre projet était d'offrir un accueil quasi personnalisé qui permet de respecter le rythme de l'enfant (sommeil, propreté, etc). La micro crèche est une structure qui répond parfaitement à nos objectifs » expliquent-elles. La maison de 120 m² comprend une grande pièce de vie, trois dortoirs, une salle de change, une salle d'éveil et d'activités ainsi qu'une cuisine où sont préparés chaque jour les repas. Un jardin permettra de réaliser des activités extérieures dès l'arrivée du printemps. Les co-gérantes sont épaulées par une équipe composée d'une auxiliaire puéricultrice et de deux CAP petite enfance. Pouvant accueillir au maximum 10 enfants de 3 mois à 5 ans, la structure compte déjà six enfants inscrits et affiche complet à partir de juin prochain. Les journées sont ritualisées. Elles débutent par un temps d'accueil des enfants et des parents. « L'échange se fait à double sens. Nous souhaitons rester dans la continuité de ce qui est fait à la maison mais nous sommes également à l'écoute des parents et disponibles pour les conseiller si besoin » expliquent Nathalie Gautier et Stéphanie Grimault. S'en suit un temps de jeux libres, puis une activité ou une sortie avant d'aller déjeuner. Les enfants rejoignent alors les dortoirs pour une sieste. Ils termineront leur journée par un autre temps d'activité : peinture, motricité, jeux… « Nous avons dernièrement fait une sortie à la bibliothèque municipale. Nous irons prochainement au marché et envisageons de mettre en place dans l'avenir des projets avec le futur EPHAD » précisent les co-gérantes.

Contact :
>> Micro crèche
les P'tits-trotteurs
1 impasse Capitaine
Némo - ZAC Jules Verne
49220 Le Lion-d'Angers
>> 02 41 24 89 61

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 7h à 19h
Cinq semaines de fermeture annuelle

AMBULANCE HAUT ANJOU
TAXI HAUT ANJOU
Entreprise agréée N° 213
Matériel Médical
Vente
Location
Chaussures de confort
Tél. : 02 41 95 49 00
Tél. : 02 41 95 70 70
53, rue du Gal Leclerc - 49220 Le Lion d'Angers
www.taxihautanjou.com

Jérôme DUCHESNE
COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE
Ramonage - Pose fenêtre de toit
Agréé désamiantage
ZA La Sablonnière - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél : 02 41 33 79 97
couverture.duchesne@orange.fr

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
VÉHICULES PARTICULIERS
UTILITAIRES
BANC 4X4 - GPL
Sur présentation de cette publicité
REMISE DE 10%*
*Offre non cummulable, valable jusqu'au 31 décembre 2014
Route d'Angers - LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 96 10 10

MAILLET Ludovic
Plomberie
Sanitaire
Chauffage
Electricité
Entretien chaudière
Vente et installation - Neuf et Rénovation
6, rue de la Maréchalerie
49220 LE LION D 'ANGERS
Tél. 02 41 93 18 29
sarl.mailletludovic@orange.fr

Boulangerie - Pâtisserie
Angélique et Cédric
BONDY
Notre spécialité de Chocolats Maison
LE PONTET
21, rue du Général Leclerc - 49220 Le Lion d'Angers - Tél. 02 41 95 31 15
«Le Fournil de la Grosse Pierre» - 5, rue des Royers - Le Lion d'Angers - Tél. 02 41 76 64 52

M&B
MONNIER - BOUBLIN
n° orias 07000161 et 09048893
AXA
réinventions / notre métier
Assurance - Placement - Banque
particulier - professionnel - entreprise
14, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 0 241 953 220
Fax 0 241 953 605
agence.monnierboublinlelion@axa.fr
113, Bd St Michel BP10308
49103 ANGERS Cedex 02
Tél. 0 241 608 608
Fax 0 241 608 444
agence.monnierboublin@axa.fr

CHARCUTERIE ROGER
S.A.R.L.
SPÉCIALISTE
Paëlla - Couscous - Choucroute
Potée - Pot-au-feu
BUFFETS FROIDS
Z.I. La Sablonnière
49220 LE LION D'ANGERS
☎ 02 41 95 30 45
Présent sur les marchés

• Remise en état après travaux
• Débarras
C.H.O. NETTOYAGE
• Sols
• Vitres
• Moquettes
Locaux Professionnels et Particuliers
Entretien d'immeubles
ANGERS
Tél./Fax 02 41 93 85 34 chonettoyage@wanadoo.fr

Banque - Assurances
CRÉDIT AGRICOLE
Quai d'Anjou - 49220 LE LION D'ANGERS - ☎ 02 41 95 31 46

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2014

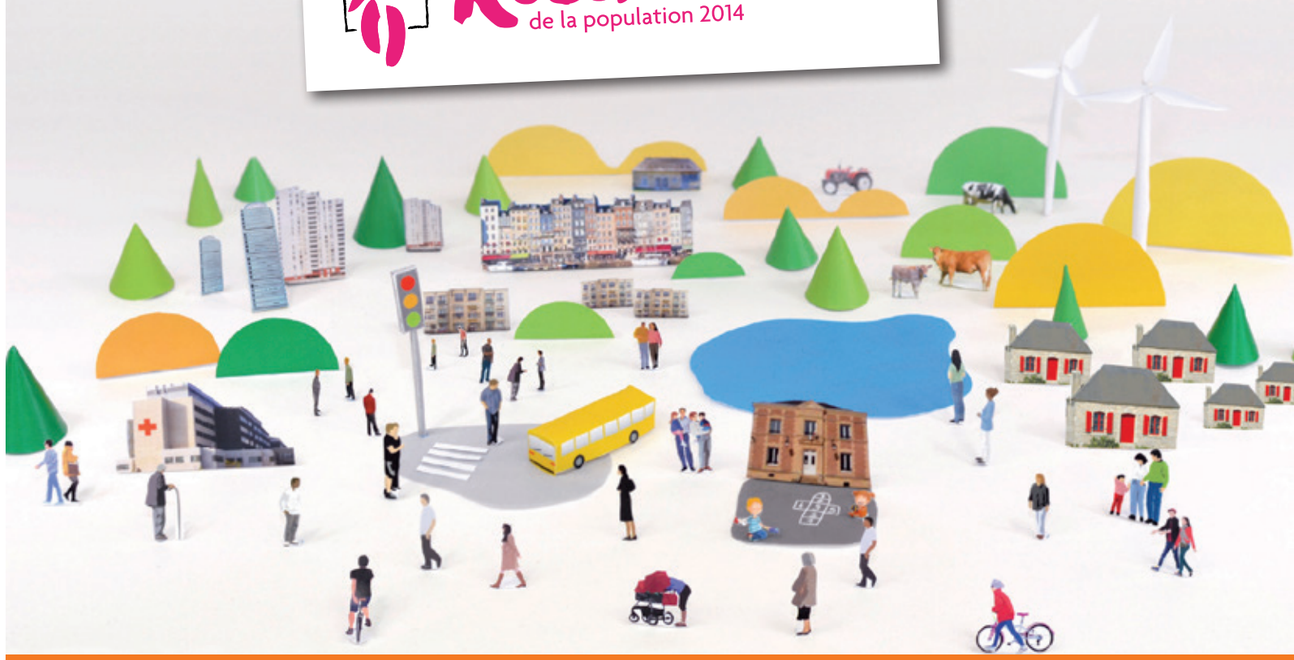

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, comme Le Lion-d'Angers, un recensement est prévu tous les cinq ans. Le dernier datant de 2009, un nouveau recensement s'effectuera dans notre commune en 2014. Ainsi, l'ensemble de la population lionnaise sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février prochain.

C'est grâce aux données collectées durant cette période que petits et grands projets qui vous concernent pourront être pensés et réalisés. Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, salles collectives, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transports à développer…

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un geste et un devoir civique, utile à tous

Marie-Claude HAMARD,
Adjointe au Maire,
Coordinatrice du recensement de la population.

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2014

LE DOSSIER DU JOURNAL

RECENSEMENT de la population 2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Insee

RECENSEMENT de la population 2014

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

POUR L'ÉTAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

→ Définir les politiques publiques nationales

POUR LES COMMUNES

→ Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombres d'élus au conseil municipal

POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

→

Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population

CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

Vous serez dans un premier temps informé par courrier de la visite de votre agent recenseur (plus d'informations sur les agents recenseurs en page 12). Ce dernier se rendra ensuite à votre domicile pour vous remettre les questionnaires de recensement, qu'il viendra reprendre quelques jours plus tard.

1. UN AGENT RECENSEUR RECRUTÉ PAR VOTRE MAIRIE SE PRÉSENTE CHEZ VOUS

Il vous remet :
- Une feuille de logement
- Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.

2. VOUS REMPLISSEZ LES QUESTIONNAIRES

L'agent recenseur est là pour vous aider si vous avez des questions.

3. L'AGENT RECENSEUR VIENT LES RÉCUPÉRER

Quelques jours plus tard, au moment convenu lors de sa première visite, l'agent passe à votre domicile.

Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez :
- Confier vos questionnaires remplis, dans une enveloppe, à quelqu'un qui les remettra pour vous à l'agent recenseur.
- Renvoyer directement les questionnaires à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee de votre région.

4. POUR CONNAÎTRE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : www.insee.fr

La feuille de logement permet de recueillir des informations sur votre habitation (type, surface, année de construction…).

Le bulletin individuel permet de recueillir des informations sur la situation personnelle (sexe, âge, emploi, statut matrimonial…) de chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Pour bien remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement. SAINT-MALO
- Je coche la case qui convient.
- Je note un chiffre par case. 0 4
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.
- Et surtout, je pense à bien les remettre à la date indiquée par mon agent recenseur.

N° Imprimé : 10

TOUTES LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

PLUS D'INFORMATIONS ÉGALEMENT AUPRÈS DE VOTRE AGENT RECENSEUR OU DE VOTRE MAIRIE.

LE DOSSIER DU JOURNAL

Les agents recenseurs

Huit agents ont été recrutés par la ville pour assurer le recensement. Chaque agent aura en charge un secteur déterminé de la commune. Pour les reconnaître, c'est très simple. Ils auront toujours sur eux une carte tricolore avec photo, signée du maire. Cette carte prouve qu'il a bien été recruté par la commune. Vous pouvez aussi vérifier auprès de la mairie les noms et prénoms des agents recenseurs recrutés pour l'opération.

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

Insee

AVANT LA COLLECTE

Recrutement et formation des agents recenseurs

Constitution de la liste des adresses à enquêter

Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE

Distribution et récupération des questionnaires par mon agent recenseur

Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE

Certification de la collecte par le maire

Transmission des questionnaires à la direction régionale de l'Insee

Saisie et traitement des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee

Communication des chiffres aux maires et au grand public

ORIGINAL
Papagayoo.com
Showroom au Lion d'Angers
Idées Cadeaux naissances, anniversaires . . .
Chaussons en cuir souple
Contes pour enfants . . .
Aurélie Becquart
06 28 35 76 01
aurelie@papagayoo.com

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
HOUDMON
Zone Artisanale - Route d'Angers
49220 LE LION-D'ANGERS
Tél. 02 41 95 39 80
Fax 02 41 95 64 55
• Fabrication de meubles de cuisine et salle de bains.
• Menuiseries bois, PVC ou alu. • Tous types de parquet.
• Escalier sur mesure. Façade de placard coulissante et aménagement intérieur. • Portail extérieur.

Le Lionnais
RESTAURANT - PIZZERIA
☎ 02 41 32 00 92
29, route d'Angers - 49220 LE LION D'ANGERS

Du 6 janvier au 28 février 2014
J'ai créé pour vous une offre très perso...
Chèques Cadeaux
Meilleurs Voeux pour Vos Yeux !
jusqu'à 60€
sur l'achat d'un équipement complet
Optique du Lionnais
optique / solaire / lentilles de contact
Super U Pays Lionnais - ZAC de la Grée - 49220 GREZ-NEUVILLE - Tél. : 02 41 25 43 66
Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

Construction Rénovation Lionnaise
Maçonnerie Générale
Taille de pierre - Ravalement - Carrelage
Didier ROUX &
Isabelle VIGNERON
(Cogérants)
Neuf et Rénovation
Zone d'Activité La Sablonnière
49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 30 20
Fax. 02 41 95 39 64
c.r.lionnaise@orange.fr

IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER
PULSAT
www.pulsat.fr
Marcel BOISRAMÉ
Service après-vente - Dépannage par spécialistes
Montage Antenne
12, rue du Marché
LE LION D'ANGERS
02 41 95 83 68

ECSELEC 49
ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Laurent BERNARD
Zone d'activités La Chesnaie - 49220 PRUILLÉ
E-mail : ecselec49@orange.fr
Tél. 02 41 32 71 60 - Fax 02 41 32 63 87

COGNEC MICKAEL CHARPENTE
- Neuf et Rénovation
-Ossature Bois
-Aménagement de combles
07.77.97.91.35
ZA LA SABLONNIÈRE
LE LION D' ANGERS
CHARPENTE.COGNEC@HOTMAIL.FR

FLEUR DE PEAU
MARIA GALLAND PARIS
INSTITUT DE BEAUTÉ
16, Quai de Bretagne - 49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 36 82

GARAGE J.M. Automobiles
ROCADE ANGERS-SEGRÉ
49220 LE LION D'ANGERS
Nicolas MADIOT
Gérant
Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture
jmauto49@orange.fr
TEL : 02 41 95 31 07
FAX : 02 41 95 68 59
CITROËN

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
28, rue du Général-Leclerc - 49220 Le Lion-d'Angers
Tél. 02 41 21 49 49 - Fax 02 41 21 09 35

ARTISAN MENUISIER
Nicolas
CRASNIER
FENÊTRES - PORTE D'ENTRÉE - VOLET
PORTE DE GARAGE - AUTOMATISME
PORTAIL - CLÔTURE - PVC/ALU
AGENCEMENT - ESCALIER
STORE - PERGOLA
ZA La Grosse Pierre II - 2 rue des Royers
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. : 02 41 96 89 03
Port. : 06 88 99 57 01
E-mail : crasnier.menuiserie@wanadoo.fr
terres de fenêtre
Pour votre confort et pour la Terre

JURET
L'efficacité
d'un réseau d'expertises
Génie électrique
Automatisme
Réseaux extérieurs
Maintenance
JURET
16 rue du Docteur Paul Chevallier
CS 90606
49504 Segré Cedex
Tél. : 02.41.94.71.71
www.juret.fr
infos.segre@juret.fr

MMA
N°ORIAS : 08 039 177 - www.orias.fr
ACPR - 61, rue Taitbout
75436 PARIS cedex 09
Tél. 01 55 50 41 41
SARL BRAUD DEBOWSKI Agents Généraux
ASSURANCES - PLACEMENTS
LE LION D'ANGERS
16, rue du Marché
Tél. 02 41 95 31 32 - Fax 02 41 95 39 67
hubert.braud@mma.fr
CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
24, rue Nationale
Tél. 02 41 69 84 45 - Fax 02 41 69 41 90
TIERCÉ
9 Place de la Mairie
Tél. 02 41 42 63 61 - Fax 02 41 42 12 98
jerome.debowski@mma.fr

Les treilles FOIE GRAS Gourmandes
Antoine BOUCHER
LTG S.A. - Route de Candé - 49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 51 04 - Fax 02 41 95 39 26 - ltgvente@wanadoo.fr - www.treillesgourmandes.com

AMÉNAGEMENT

L'entretien de la végétation des cours d'eau

Syndicat de bassin de l'Oudon sud
SBOS

→ Qui est responsable de l'entretien ?

En France, il existe deux types de cours d'eau : les domaniaux et les non domaniaux. Sur le bassin versant de l'Oudon qui totalise plus de 1 000 km de cours d'eau, seulement les 20 km de l'Oudon allant de Segré à la confluence avec la Mayenne sont domaniaux. Sur ce secteur, c'est le Conseil Général du Maine-et-Loire qui est propriétaire. Pour tous les autres ruisseaux ou rivières, le riverain est propriétaire des berges et du lit jusqu'à la moitié. Dans les deux cas, c'est le propriétaire qui a en charge l'entretien de la végétation.

→ L'entretien de la rivière, une obligation pour le riverain

Selon le code de l'Environnement, le propriétaire riverain ou son ayant droit est tenu à l'entretien de la rive afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux. L'entretien comprend l'élagage et le recépage de la végétation arborée, mais également l'enlèvement des embâcles et des débris gênants. Le riverain doit également assurer la bonne tenue des berges et préserver la faune et la flore dans le respect du fonctionnement des milieux aquatiques.

→ Un rôle essentiel pour la végétation des cours d'eau

Également appelée ripisylve, la végétation en bordure des cours d'eau permet de stabiliser les berges, de freiner le ruissèlement, de filtrer les polluants. Elle est également un abri pour la faune sauvage et agit ainsi sur le maintien de la biodiversité. La végétation doit donc être maintenue en équilibre

Pour conserver l'équilibre de la ripisylve, laisser la végétation envahir le lit du cours d'eau où l'entretien excessif sont donc à proscrire.

→ La plantation sur berge

On constate que certains cours d'eau ou tronçons de cours d'eau ne possèdent pas de rideau végétal. Dans ce cas, des solutions peuvent être envisagées : la régénération naturelle, solution économique, peut être complétée ponctuellement par des plantations d'essences adaptées.

→ Des conseils gratuits dispensés par le SBOS

Si vous souhaitez créer, restaurer ou entretenir votre ripisylve, le SBOS (Syndicat du Bassin de l'Oudon Sud), implanté à Segré, vous propose un diagnostic et des conseils d'entretien gratuits. Un accompagnement sur le terrain pourra être réalisé.

Le saviez-vous

Un grand nombre d'acteurs sur des échelles géographiques différentes sont impliqués dans l'aménagement et la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon : Commission Locale de l'Eau (C.L.E.), les communes, les communautés de communes, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (S.I.A.E.P.), Etat, L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (O.N.E.M.A.), Syndicat mixte du bassin de l'Oudon (SY.M.B.O.L.I.P.)… En plus de leurs compétences propres, toutes ces entités mènent des actions collectives pour entretenir et préserver nos cours d'eau.

Renseignement :
>> SBOS
>> Alexandre Pellé
Technicien de rivières
>> 02 41 92 52 84

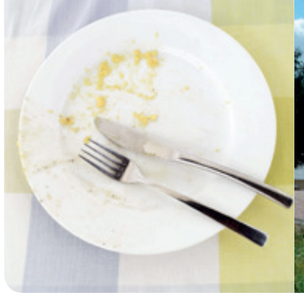

VIE PRATIQUE

« Qu'est-ce qu'on mange ? »

C'est LA question que les parents entendent chaque jour. Alors pour répondre à vos chères têtes blondes et anticiper vos repas du soir, le site internet de la ville vous offre la possibilité de consulter en ligne les menus des restaurants scolaires. Des menus équilibrés, concoctés avec soin par les équipes de cuisine des écoles et validés par une diététicienne. Rendez-vous sur www.leliondangers.fr.

VIE SCOLAIRE

Ecole Edmond-Girard : des élèves découvrent la faune et la flore de l'Isle-Briand

Dans le cadre du programme de sciences, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont intéressés en classe au milieu de la forêt. Le parc de l'Isle-Briand était le lieu propice à une étude de terrain.

En partenariat avec la Fédération de chasse, une sortie en forêt a été organisée pour les quatre classes de cycle 3 les jeudi 7 et vendredi 8 novembre dernier. Au cours de cette sortie, Xavier Suteau et Valentin Grasset, animateurs spécialisés dans le domaine de la forêt, ont guidé les élèves. Dans un premier temps, les élèves ont dû repérer le nom des animaux parmi un éventail d'oiseaux naturalisés (le geai des chênes, le faisan, la perdrix, le pigeon ramier, la bécasse…) et parmi des mammifères naturalisés (le renard, la belette, la fouine, le chevreuil, le ragondin…). Lors de cette présentation, les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur ces animaux et leurs modes de vie. Puis, chaussés de bottes, ils sont partis au sein du parc de l'Isle-Briand pour une randonnée éducative au cours de laquelle les animateurs leur ont appris à reconnaître les traces laissées par les animaux. Ainsi, les élèves ont-ils été sensibilisés à être plus attentifs et observateurs. Et des traces, ils en ont trouvés : des petits trous faits par des insectes xylophages dans les arbres morts, des loges creusées par les pics, des plumes de geais laissées au pied d'un chêne, des plumes de choucas au détour d'un sentier, des empreintes de chevreuils dans la boue, des écorces d'arbres abîmés par les bois des chevreuils.

Cette sortie, d'une grande richesse se prolongera par l'observation des oiseaux à l'école et en forêt. Chaque élève fabriquera un nichoir. Ce partenariat se terminera par une course d'orientation en forêt au mois de juin.

Portes ouvertes des collèges

Collège public du Val d'Oudon

Samedi 18 janvier de 9h à 12h30
Programme : visite et présentation de l'établissement, animations pédagogiques, sportives et artistiques.
Adresse : 30 rue Henri et Robert de Cholet - 49 220
Le Lion-d'Angers - Contact : 02 41 95 31 49

Collège privé François d'Assise

Vendredi 17 janvier de 18h à 20h et samedi 18 janvier de 9h30 à 12h30
Adresse : 20 rue Candaise – 49220 Le Lion-d'Angers
Contact : 02 41 95 31 14

VIE PRATIQUE

Carte d'identité : prolongation de la durée de validité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité est étendue de 10 à 15 ans, uniquement pour les personnes majeures

Première demande de carte d'identité à partir du 1er janvier 2014

Votre carte d'identité sera valable désormais durant 15 ans.

Carte d'identité en cours de validité au 1er janvier 2014

Vous êtes concerné si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de la durée de validité est automatique, vous n'avez aucune démarche à faire. Pour un voyage à l'étranger, votre carte est valable également, les autorités des différents pays de l'espace Schengen où vous n'avez besoin que d'une carte d'identité pour voyager, ont été informées.

Carte d'identité des personnes mineures

La durée de validité reste à 10 ans, quelle que soit la date de délivrance de la carte d'identité.

Renseignements :
>> Mairie du Lion-d'Angers
>> 02 41 95 30 16

CULTURE

Près de 200 élèves à l'École de musique

Depuis la rentrée scolaire en septembre dernier, ce sont près de 200 élèves, enfants et adultes qui fréquentent les bancs de l'École de musique. Un succès qui s'explique par la multitude des activités proposées.

Les pratiques collectives

Ensemble vocal adultes, chorale enfants, éveil musical (à partir de 5 ans), orchestre junior, formation musicale, musique de chambre, orchestre d'Harmonie, Orchestre de Pays, Big Band, atelier folk…

Les classes instrumentales

Piano, violon, violoncelle, flûte, clarinette, trompette, saxophone, tuba, percussions, trombone, harpe, guitare classique, guitare électrique et guitare basse, accordéon diatonique, technique vocale.

Parcours découverte

L'école de musique propose de découvrir la musique et les instruments à travers son « parcours découverte » : trois instruments, trois séances par instrument, en cours de deux à trois élèves.

L'association Intercommusicale

- L'association des parents et élèves contribue au dynamisme de l'École de musique de Pays, secteur du Lion-d'Angers, en secondant l'équipe pédagogique dans l'organisation et la gestion des animations.

Contact :
>> Ecole de musique
>> Agnès Duchenes – Coordinatrice
>> 06 37 29 77 59
>> aduchenes@pays-segreen.fr

Agenda des manifestations à venir

- **Soirées musicales**
16, 17 et 18 janvier 2014 à 20h30
Salle de l'étang à Thorigné-d'Anjou
- **Concert de l'Ensemble de Guitares, Orchestre d'harmonie et Big Band**
4 avril 2014 à 20h30
Espace Emile-Joulain au Lion-d'Angers
- **Concert des classes d'éveil musical et chœurs d'enfants des secteurs du Lion et Châteauneuf et orchestre à cordes**
25 mai 2014 à 16h
Entrepôt à Châteauneuf-sur-Sarthe
- **Orchestre de l'école de musique de Pellouailles les Vignes et ensembles vocaux du Lion et de Pouancé**
14 juin 2014 à 20h30
Espace Emile-Joulain au Lion-d'Angers
- **Fête de la musique**
27 juin 2014 - Le Lion-d'Angers

EMPLOI

L'association AIDES, tremplin vers l'emploi durable

Depuis 21 ans, l'association Aides représente un véritable tremplin vers l'emploi. Elle intervient sur quatre cantons autour de Segré, et notamment celui du Lion-d'Angers. Son objectif : proposer des tâches ponctuelles ou régulières entre les personnes à la recherche d'emploi et le milieu professionnel (collectivités, entreprises, associations et particuliers).

Le saviez-vous ?
Depuis mars 2013, le Journal du Lion est distribué par des salariés de l'association AIDES

L'association reste l'employeur, elle recrute et met à votre disposition le personnel correspondant à votre demande. Vous n'avez aucune démarche à effectuer, AIDES prend en charge toutes les déclarations sociales et veille à la qualité des prestations par un suivi et un accompagnement des salariés.

Contact :
>> AIDES
>> 2 rue de la Roirie - 49500 SEGRE
>> 02 41 92 80 30
>> aidesegre@wanadoo.fr
>> www.aides-segre.org

SOLIDARITÉ

Handicap et dépendance : soutien et conseils aux familles sur www.aidants49.fr

Fruit d'un engagement de l'UDAF* de Maine-et-Loire, le site internet www.aidants49.fr a pour vocation de soutenir les solidarités familiales, d'aider toutes celles et tous ceux qui accompagnent un proche handicapé ou âgé en perte d'autonomie, en portant à leur connaissance ce que de nombreuses associations, services publics et acteurs de proximité font pour eux. Ces conjoints, pères, mères, enfants, belles-filles, frères, sœurs sont appelés des aidants familiaux. Leur rôle est essentiel et particulièrement précieux. Le soutien qu'ils apportent peut être quotidien ou non, se faire au plus près de la personne aidée (en vivant à ses côtés) ou à distance, et prendre de multiples formes.

En complément de ce site, l'UDAF 49 a aussi créé depuis le mois de janvier 2012 un service départemental d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation pour tous les aidants de Maine-et-Loire qui pourraient s'interroger, chercher des informations, se sentir isolés ou tout simplement ressentir le besoin de parler. Il est ouvert tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30 et joignable au 02 41 360 444.

*Union Départementale des Associations Familiales

SITA GRAND OUEST
Z.I. d'Etriché - Rue Jean Monnet
49500 SEGRÉ
Tél. +33(0)2 41 92 15 51
Fax +33(0)2 41 61 17 46

www.sita.fr

DE LA SUITE DANS VOS DÉCHETS

Fleur Blanche
votre fleuriste
Livraison à domicile
02 41 95 68 42 par ☎
24, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
fleurblanche49@orange.fr

SOFRILOIRE
Logistique grand froid
Entrepôts Agréés
Magasins Généraux
Entrepôts Douane
Import/Export
Spécialiste de la conservation par le froid
Rue Chatelier - 49220 LE LION D'ANGERS - **Tél. 02 41 95 63 73 - Fax 02 41 95 36 93**

ENTREPRISE DE MENUISERIE
Dominique TELLIER
Fabrications et aménagements sur mesures
PARQUET - DRESSING - MENUISERIES BOIS - PVC - ALU - MIXTE - SERRURERIE
Z.I. La Sablonnière — Tél. 02 41 95 63 36 — Fax : 02 41 95 82 93
49220 LE LION D'ANGERS — Port. : 06 07 86 81 56 — Site : td-menuiserie.com

Fabrice HAMARD EURL
COUVERTURE - ZINGUERIE
TRAVAUX D'ART - CHARPENTE
Réparations - Travaux neufs - Restaurations
1, rue du Lavoir
49500
St-Martin-du-Bois
ARTISAN
Tél : 02 41 95 35 32

Luc DURAND
Travaux Publics
02 41 95 35 29
contact@lucdurand.fr
www.lucdurand.fr

SUPER U
les nouveaux commerçants
Brasserie, Téléphonie,
Pressing, Coiffeur, Fleuriste,
Opticien, Cordonnerie
SUPER U Pays Lionnais
ZAC de la Grée, rue du Lionnais
49220 GREZ-NEUVILLE

TABAC - PRESSE - LOTO
Carterie - Relais Colis
Photocopie noir et blanc et couleur - Fax
11, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 86 00

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Subventions municipales : une aide précieuse pour les associations lionnaises

Chaque année, la municipalité soutient financièrement les associations lionnaises à travers des subventions pour accompagner les projets éducatifs, sportifs, mais aussi la mise en place d'animations et de manifestations. L'an dernier, c'est une enveloppe totale de plus de 40 000 € qui a été allouée aux associations.

Les demandes de subventions pour l'année 2014 sont à déposer en mairie avant le 17 janvier (dossier à retirer en mairie). Elles seront ensuite étudiées en commission vie associative et les montants proposés seront votés par le Conseil municipal lors du vote du budget 2014.

SOLIDARITÉ

Voyage humanitaire à Madagascar pour 9 jeunes

Ils sont neuf. Ils ont entre 17 et 18 ans. Ces lycéens du Lion-d'Angers et des environs préparent depuis quelques mois déjà un projet humanitaire qui prendra forme en août prochain : participer à l'animation d'un centre de vacances, dans un village de lépreux à Madagascar. Dans ce village, les enfants n'avaient pas d'école et étaient rejetés des structures des villes voisines. Une association malgache a alors construit l'école où des activités sont proposées durant les vacances : jeux, dessin, lecture, apprentissage de la langue française, etc. C'est dans ce cadre que les jeunes interviendront.

Pour faciliter leurs démarches et pour mieux se faire connaître, ils ont créé l'association « Mada 2014 », dont le siège social est au Lion-d'Angers. Cette association leur permet de rechercher des financements, de solliciter des entreprises et des particuliers qui souhaiteraient les soutenir. En effet, un important budget est à prévoir pour réaliser le projet : billets d'avion, hébergement au village et achat de jeux et matériels d'animation à destination des enfants.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été réalisées pour récolter des fonds : organisation d'un repas malgache à l'espace Emile-Joulain, lavage de voitures, organisation d'une randonnée sur les bords de l'Oudon, tenue d'un stand paquets-cadeaux au centre commercial du Lionnais… La prochaine action visera à ramasser du papier à recycler. Vous pouvez ainsi soutenir ces jeunes dans leur projet en stockant vos papiers, revues, journaux. Ils seront récoltés en mars prochain. Vous serez informés par la presse de la semaine de ramassage.

Pour toutes informations ou apporter votre soutien à Mada 2014 :
>> Christophe Morandeau
>> 06 03 44 19 63

CULTURE

Bibliothèque : nouveaux horaires

Depuis le 3 janvier, la bibliothèque a changé ses horaires d'ouverture pour mieux s'adapter aux besoins des lecteurs :

Mercredi : 9h30 – 12h30

Vendredi et samedi : 10h – 12h30

Contact :
>> Bibliothèque Hervé Bazin
Square des Villes Jumelées
>> 02 41 27 04 31

ANIMATION

Loto du handball

Le CSL Handball organise un grand loto le dimanche 19 janvier prochain à l'espace Emile-Joulain. Ouverture des portes à 12h. Renseignements : 02 41 95 84 17.

La semaine bleue au Lion-d'Angers : un vrai succès

Plus de 100 personnes se sont retrouvées jeudi matin 17 octobre à l'Espace Emile-Joulain pour participer à la Semaine Nationale des Retraités et Personnes Agées, appelée Semaine Bleue. Cet événement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Cette année 2013, plusieurs ateliers ont été proposés : pâte à sel, peinture, comptines et coin blabla. En association avec le Clic de l'Anjou Bleu (centre local d'information et de coordination), les participations ont été nombreuses et variées : CCAS, maisons de retraite du Lion-d'Angers, Vern d'Anjou et Chenillé Changé, Club Rencontres & Loisirs, Relais assistantes maternelles et halte garderie.

Remise des prix des maisons fleuries 2013

Le jury, composé de 8 personnes, a parcouru cet été les rues du Lion-d'Angers ainsi que la campagne afin d'évaluer les réalisations dans les jardins de plus de 130 habitations ! Le palmarès a été dévoilé mercredi 13 novembre dernier au cours de la soirée de remise des prix. Au travers de cette sympathique et conviviale cérémonie, il s'agissait de remercier les personnes qui mettent tout leur cœur à fleurir leur maison. Ainsi, grâce aux efforts conjugués des habitants et de la commune, Le Lion-d'Angers possède 3 fleurs au classement des villes fleuries. La projection d'un diaporama a permis de se remémorer le fleurissement de l'été au Lion-d'Angers ainsi que le voyage des maisons fleuries qui s'est déroulé cette année à La Roche-sur-Yon.
Le jury a félicité plus particulièrement les lauréats, mais également tous les participants qui contribuent ainsi à l'embellissement de notre commune.

Banque Alimentaire : plus de 2 tonnes collectées

Grâce à la générosité des donateurs qui se sont sentis spécialement concernés et motivés, ce sont 2 087 kg de produits alimentaires et d'hygiène qui ont été collecté pour la Banque Alimentaire en novembre dernier. Dans le même temps, les équipes de collectes très actives ont fait preuve d'un superbe dynamisme. En effet, plus d'une cinquantaine de bénévoles des CCAS de la Communauté de communes se sont relayés les vendredi 29 et samedi 30 novembre pour recueillir les dons. Que chacun soit remercié pour ce grand élan de solidarité.

Les associations réunies

Vendredi 15 novembre, la commission municipale chargée des associations a organisé une réunion à la salle David-d'Angers pour faire le point avec les responsables des organisations locales. Une vingtaine d'associations ont répondu à cette invitation, qui a donné l'occasion à la municipalité de présenter l'ensemble des infrastructures sportives, culturelles, ou de loisirs, de la commune. En seconde partie, ce sont deux infirmiers sapeurs-pompiers qui sont intervenus pour donner des conseils sur l'attitude à adopter en cas d'urgence. L'utilisation du défibrillateur a également été présentée, et des formations aux premiers secours proposées.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Cérémonie emprunte de dignité et de solennité lundi matin 11 novembre 2013 au Lion-d'Angers : une foule importante était présente pour commémorer la victoire et la paix. Pour aussi rendre un hommage à tous les morts pour la France.
Pour s'en souvenir, jeunes scolaires et anciens combattants, gendarmerie et armée, pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, officiels de la commune, la fanfare « la Chazéenne », tous se sont recueillis devant le monument aux morts de la place Charles-de-Gaulle à la mairie, puis aux carrés militaires du cimetière après le dépôt des gerbes. Une forte délégation de jeunes du groupe scolaire Edmond-Girard était présente pour commémorer à sa façon l'événement en entonnant « la Marseillaise ».
Plusieurs anciens combattants de conflits plus récents se sont vus remettre des distinctions soulignant leur engagement au service de la France.